

Inspection  
éducation nationale  
circonscription  
Versailles



## Ecole maternelle Les 3 Pommiers

1 impasse du docteur Wapler

78000 VERSAILLES

### Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Ecole n° 1 en date du 04/11/2025

<u>Education Nationale</u>	<u>D.D.E.N.</u>	<u>Parents d'élèves</u>	<u>Commune</u>
<p><u>Présents :</u> Directrice : Marie Pépion  <u>Enseignants :</u> Marie –Pierre Maroteaux Cécilia Maillard Yann Taillanter  <u>absents excusés :</u> Laurence Breton (I.E.N)</p>		<p><u>Présents :</u> Donia Bouallègue (LIPEEM) Solveig Guihard (LIPEEM) Charlotte d'Archimbaud (LIPEEM) Laurette Napoléone (LIPEEM) <u>absents excusés :</u></p>	<p><u>Présents :</u> Bérenger Grusson (responsable périscolaire)  Nicole Hajjar (Maire adjointe déléguée à l'enseignement)  <u>absents :</u></p>

Désignation du ou de la secrétaire de séance :

Mme Maillard

Séance ouverte à 18h00 et clôturée à 20h00 .

Signature Secrétaire de Séance :

Mme Maillard Cécilia

Signature Président Conseil d'Ecole :

Mme Pépion Marie

Madame Pépion introduit la séance du conseil d'école et demande à chacun de se présenter. Madame Pépion remercie Madame Hajjar et Monsieur Grusson pour leur présence à ce premier conseil d'école de l'année.

## Bilan de la rentrée de septembre 2025 :

Les effectifs de l'école, à ce jour, sont les suivants :

Classe 1 (PS) : Marie Pépion et Axel Serre (décharge direction le lundi)	28 élèves
Classe 2 (PS/MS) : Cécilia Maillard	27 élèves (18 PS + 9 MS)
Classe 4 (GS) : Yann Taillanter	27 élèves (8 MS + 19 GS)
Classe 5 (GS) : Marie-Pierre Maroteaux	27 élèves (9 MS + 18GS)

Total : 109 élèves sur 4 classes

## Périscolaire :

Monsieur Bérenger Grusson, responsable du périscolaire, présente son service :

Un petit guide a été diffusé à la rentrée par les responsables du périscolaire des 3 Pommiers/Wapler. Il n'y a plus de ligne téléphonique fixe.

Pour toute demande de rendez-vous ou de renseignements, vous pouvez contacter Bérenger Grusson au 06-35-24-81-15 ou son adjointe Astrid Garnier au 06-26-74-59-85.

Vous pouvez adresser également un mail à l'adresse suivante : Berenger.GRUSSON@versailles.fr. Monsieur Grusson détaille le fonctionnement du périscolaire :

Le matin, une dizaine d'enfants est accueillie par les atsems.

Environs 100 enfants déjeunent quotidiennement à la cantine sur 2 services. Des jeux libres ou des activités sont proposés par les atsems ou les animateurs sur cette pause méridienne.

Attention aux goûters de vos enfants : merci de ne pas donner de yaourts, de sodas, de chips, de bonbons.

Mettre le goûter dans une boîte hermétique au nom de votre enfant.

Le mercredi, et selon la thématique du moment, il y aura des sorties diverses prévues (piscine, parcs,...) Merci d'étiqueter les doudous, les tétines.

Pour les plus petits, prévoir plusieurs changes voire une couche si votre enfant n'est pas encore propre au dortoir. A mettre dans un sac.

Merci de prévenir au plus vite en cas de retard (appel + mail). Merci de prévenir les enseignants en cas de modification d'inscription à la cantine ou à la garderie du soir.

Monsieur Grusson demande que toute nouvelle personne autorisée à venir chercher 1 enfant se présente avec sa pièce d'identité.

Madame Pépion remercie Monsieur Grusson pour son intervention.

Suite au constat du manque récurrent de vêtements et sous-vêtements de rechange tant à l'école qu'au périscolaire, Madame Pépion va lancer un appel aux dons.

## APPEL AUX DONS :

Afin de pallier au manque de vêtements et sous-vêtements de rechange tant à l'école que sur les temps du périscolaire, nous allons faire un appel aux dons pour nos petits élèves.

Si vous le souhaitez, vous pourrez déposer vos dons (culottes, slips, pulls, pantalons,... vêtements que vos enfants ne mettent plus) dans la caisse prévue à cet effet dans l'entrée de l'école.

Nous vous remercions par avance

## **Vie de l'école :**

### **Élections des représentants de parents d'élèves :**

Depuis 2 ans, il n'y a plus qu'une seule procédure, le vote par correspondance.

Le résultat des élections 2025-2026:

Nombre d'électeurs	200
Votants	162
Suffrages exprimés	143 (+ 19 votes nuls) soit 81 % de taux de participation
Représentants élus <b>LIPEEM</b>	<b>4 titulaires :</b> Donia Bouallègue Charlotte d'Archimbaud Solveig Guihard Marie Rudelin  <b>4 suppléantes:</b> Carla Almeida Julie Le Coz Tran-Quillevere Kim Napoléone Laurette

La directrice souhaite la bienvenue aux parents d'élèves délégués nouvellement élus.

## **Sécurité à l'école :**

Madame Pépion rappelle que différents dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité des élèves dans l'école. Ils sont toujours d'actualité avec le maintien du plan Vigipirate, niveau renforcé « Urgence attentat ».

### Sécurité porte entrée :

A 8h20, 11h30, 13h20 et 16h20, 2 adultes surveillent et contrôlent systématiquement les entrées et sorties des élèves, comme celles des parents.

Depuis 6 ans a été mis en place un système de carte que chaque adulte doit présenter pour pouvoir entrer dans l'école et accompagner son enfant dans sa classe.

Cette carte peut être présentée à partir d'un portable.

**En l'absence de la carte, l'adulte remet son enfant à l'ATSEM ou à l'enseignant présent à l'accueil.**

Madame Pépion souligne que cette mesure, inscrite dans le règlement intérieur, permet à chaque acteur de l'école (enseignant, Atsem, personnel remplaçant), d'identifier, comme membre de la communauté éducative des 3 Pommiers, les personnes entrant dans les locaux scolaires. Que ces personnes soient connues de longue date ou non.

Nous rappelons que nous ne connaissons pas tous les grands-parents, nourrices, oncles, amis(es) qui entrent et qui pourtant sont habilités par vos soins à venir chercher votre enfant.

L'importance de la présentation de sa carte d'accès repose sur le principe de précaution et s'inscrit dans le contexte de Vigipirate mais aussi dans des situations moins visibles, celles des contextes familiaux particuliers.

Ce qui n'est pas un sujet, au quotidien, à l'école élémentaire puisque les parents ne rentrent pas dans l'école, l'est à l'inverse à l'école maternelle. Nous voulons continuer à vous garder l'école ouverte car ce contact est important, pour nous et pour vos enfants.

Nous vous remercions pour votre implication dans notre organisation. La sécurité et le bien-être de tous et de chacun demeurent notre priorité.

Par ailleurs, nous avons décidé d'ajouter dans le prochain règlement intérieur 2 points : Ne pas jouer sur la rambarde centrale de l'escalier. Risque d'accidents.

Eviter de stationner dans l'escalier pour ne pas bloquer la sortie ou l'entrée dans l'établissement, notamment celle des secours.

## **2 affichages seront prochainement positionnés dans l'escalier à cet effet pour rappel.**

### **Sécurité incendie :**

Trois exercices sont prévus tout au long de l'année scolaire. Ils ont pour objectif d'apprendre aux enfants à évacuer l'école, rapidement et dans l'ordre.

Le premier exercice a eu lieu le lundi 30 septembre. Les élèves se sont regroupés sous le préau de la cour de récréation en bon ordre.

### **PPMS (plan particulier de mise en sécurité)**

Face aux risques majeurs naturels ou technologiques et aux risques attentat-intrusion: deux exercices différents doivent avoir lieu pendant l'année pour permettre à la communauté scolaire (élèves et adultes de l'école) de se préparer en cas d'incident important.

### **Pour information :**

Dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté), les enfants participeront à un exercice **courant novembre**.

## **Règlement de l'école 2025-2026 :**

Quelques modifications ou ajouts au règlement intérieur ont donc été proposés.

Suite à leur lecture, le règlement intérieur de l'école a été lu et approuvé à l'unanimité.

Les familles peuvent en prendre connaissance sur le blog.

La charte de la laïcité est également disponible sur le blog.

Une copie papier de ces 2 documents peut être fournie à la demande et à tout moment de l'année.

### **À noter :**

Chaque parent va recevoir, dans le cahier de liaison de son enfant, l'attestation de lecture du règlement intérieur et de la charte de la laïcité.

**Cette attestation doit être impérativement retournée à l'école après lecture et signature.**

**Rappel :** Nous vous remercions de signer chaque document qui vous est transmis dans le cahier de liaison quelle que soit l'importance que vous lui accordez.

Cela nous confirme que vous en avez bien pris connaissance.

### **L'APC :**

Des activités pédagogiques complémentaires spécifiques sont organisées dans le cadre de la remédiation. Les parents des enfants concernés sont prévenus individuellement.

Ces activités sont relatives à divers domaines d'apprentissages :

- la maîtrise de la langue, écrite et/ou orale, graphisme, motricité fine, numération,...

Parallèlement, de novembre à juin, mise en place d'activités de découverte de la nature dans l'espace jardin de l'école.

**Tous les enfants sont concernés par le jardinage. Madame Pépion remercie Monsieur Taillanter qui prend en charge une grande partie de la gestion du jardin.**

Que ce soit pour répondre à des besoins pédagogiques propres ou simplement dans le cadre des activités jardinage, chaque élève de MS ou de GS est appelé à participer aux APC.

C'est pourquoi, nous avons demandé à chaque famille son accord (ou non) signé.

Les premières APC ont débuté le mardi 30 septembre.

## **Coopérative scolaire : prévisions 2025-2026**

Le bilan comptable 2024-2025 a révélé un solde positif de la coop : 6504,24 € au 31/08/2025.

Les documents comptables ont été contrôlés, en septembre, par deux parents d'élèves élus et deux enseignants.

Les comptes de la coopérative ont ensuite été transmis pour contrôle final à l'OCCE (office central de la coopérative à l'école).

Cette année, nous avons procédé, du 23 septembre au 08 octobre, à notre campagne de dons pour la coopérative de l'école. La coop a reçu 3 051€ de dons.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre générosité. Cette année la coop a déjà ou va financer différentes dépenses comme le spectacle de noël pour un montant de 1328 euros, les bulbes pour les plantations au jardin pour 206 euros.

Et bien sûr, du matériel éducatif que nous devons régulièrement renouveler.

### **Projets et sorties :**

#### **\*La photo de classe :**

Le photographe viendra à l'école **le lundi 10 novembre** au matin, pour les photos individuelles et les photos de groupe-classe.

Les commandes se font exclusivement par internet et devront être si possible effectuées **avant le 25 novembre** pour vous parvenir avant Noël.

Si vous avez des difficultés pour les commandes par internet, merci de vous rapprocher de Madame Pépion.

#### **\*Le spectacle de Noël :**

- 1) **Tous les élèves de l'école** se retrouveront dans la médiathèque de l'école (1<sup>er</sup> étage), le vendredi **12 décembre** (2 séances : **9h00 et 10h15**), pour assister au spectacle « **VOYAGE AU PAYS DES LUMIERES DE NOËL** » du CCDM (centre de création et de diffusion musicales).

«Un spectacle très visuel où les lumières de couleurs sont traitées comme des marionnettes».

#### **\*Le goûter de Noël :**

Les élèves fêteront Noël à l'école le mardi **16 décembre**. Un goûter et des chants sont prévus. Les enfants pourront apporter des gâteaux et des boissons pour l'occasion. Un affichage sera apposé à la porte de chaque classe pour vous inscrire en précisant si vous souhaitez que votre enfant apporte[D1][D2] un gâteau ou une boisson.

#### **\*Matinée Portes Ouvertes :**

Une rencontre familles/école est prévue le **samedi matin 7 février 2026**. Ce sera l'occasion, pour les familles, de découvrir les différentes activités réalisées en classe et de discuter avec les enseignants.

Un « café gourmand » convivial sera proposé par les parents délégués à cette occasion.

Les modalités d'organisation vous seront communiquées courant janvier.

A noter :

Les carnets de réussites pour les MS et les GS seront donnés aux parents le **13 février 2026**.

#### **\* Sorties pédagogiques à la nouvelle bibliothèque de L'ancienne poste :**

Cette année, les rendez-vous à la bibliothèque vont reprendre en avril 2026.

Nous retrouverons avec joie l'équipe de l'Heure joyeuse maintenant à L'ancienne Poste. 2 visites sont prévues pour chaque classe jusqu'en juin.

Le premier rdv est arrêté pour le 3 avril.

Compte-tenu de l'éloignement, nous vous solliciterons pour nous accompagner.

#### **\*Carnaval :**

Le mardi 17 février, les enfants pourront arriver déguisés et apporter des crêpes pour l'occasion.

## **\*Sortie à l'Académie équestre** dans la Grande Écurie du Château de Versailles :

le 30 mars pour les classes de Madame Pépion et de Monsieur Taillanter, le 13 avril pour les classes de Madame Maillard et de Madame Maroteaux : les enfants pourront ainsi découvrir tous les différents types de chevaux de l'écurie royale (tous les chevaux sont là le lundi, ils ne sortent) ; ils assisteront au travail du maréchal ferrant ; dans la sellerie, ils pourront toucher tous les différents ustensiles ; enfin, ils verront ce que mangent les chevaux ; si les enfants ne sont pas trop fatigués, ils visiteront la salle de spectacle.

Toute l'équipe des enseignants remercie chaleureusement Madame De Smet, une ancienne maman de l'école, pour cette visite immersive dans les écuries royales.

Nous vous solliciterons pour nous accompagner lors de cette sortie.

## **\*Animation de fin d'année :**

Le lundi **18 mai 2026**, une animation Kapla est prévue sur toute la journée dans la médiathèque pour les 4 classes. Les créations réalisées par les enfants seront présentées sur le blog.

## **\*Evénements de fin d'année :**

Mi-juin, les élèves de la maternelle participeront aux Olympiades organisées par l'école élémentaire Wapler .

Fin juin, les 2 écoles, Les 3 Pommiers et Wapler, seront réunies pour leur grande kermesse de fin d'année.

## **Informations diverses :**

### **Les attestations d'assurance :**

Nous rappelons que pour que votre enfant puisse participer aux sorties, il faut nous fournir une attestation 'assurance scolaire'.

Il nous en manque encore quelques-unes.

**Merci de nous les apporter rapidement.**

**Le bilan des 4 ans pour tous les élèves de MS** a débuté le 25 septembre et s'est achevé le 14 octobre. Organisé par la PMI, ce bilan a pour objectif de vérifier l'audition, le langage, la vue et le graphisme. Il est rappelé que ce bilan est obligatoire.

## **Remerciements à la mairie :**

L'équipe pédagogique de l'école remercie la mairie pour l'achat de matériel sportif (salle de motricité) et de mobilier (banquette de bibliothèque) pour la classe 1.

## **Questions à la mairie :**

### **Travaux souhaités déjà demandés pour une partie en 2024 :**

- 1) Malgré quelques réparations dans le revêtement de la cour, l'année dernière, le problème crée par les racines des arbres ne cesse de s'intensifier. Le sol éclate et des distorsions du sol sont source de fréquentes chutes des enfants lors des récréations. Cet état du sol nous inquiète car il se dégrade d'année en année. Il faudrait renouveler le revêtement. Le réparer n'est plus la solution.

Réponse de la mairie, service des espaces : un rendez-vous est fixé pour le 17/11/25 avec le service des espaces verts pour faire un état des lieux.

- 2) Demande renouvelée du réhaussement du mur donnant sur la sente du parking pour sécuriser la cour de récréation.

Réponse de la mairie : le service des bâtiments signale qu'il a été impossible de faire les travaux cet été par les ateliers ; un chiffrage des travaux est en cours pour une mise en œuvre en 2026.

3)Demande de pose de panneaux au niveau de l'escalier extérieur de l'école pour rappeler qu'il est interdit de jouer sur la rampe centrale et qu'il faut éviter de stationner dans cet escalier (lieu de passage des usagers et des secours)

Réponse de la mairie : le service des bâtiments souhaite que des affichages soient placés par l'école en attendant quelque chose de plus pérenne.

Avant de clôre la séance à 19h55, Madame Pépion remercie tous les parents d'élèves auprès desquels elle trouve toujours énormément de soutien et ses 3 collègues de la maternelle avec lesquels elle travaille toujours avec autant de plaisir depuis bientôt 7 ans.

Les dates des prochains conseils d'école : le mardi 17 mars et le vendredi 19 juin 2025.